



Finistère
Pen-Ar-Bed

Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY
N°CM/26-07009**

Date d'envoi de la convocation : 10 septembre 2026

Nombre de membres en exercice	= 19
Présents	= 16
Votants	= 19

**RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2026
Association « Stréjou » Subvention exceptionnelle**

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, maire.

Étaient présents : Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRE, Vannessa FLAUX, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Laurence GUERINET, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HEVEDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN, Michel RINNA, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés et représentés : Marilène BACK, Sandrine FLOCH et Jean-Marie TRÉHORET donnent respectivement procuration à Vanessa FLAUX, Isabelle HERFELD et Jean-François DELAPRÉ

Absents :

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Vanessa FLAUX a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

EXPOSE DES MOTIFS

Madame Isabelle HERFELD, adjointe au maire en charge de l'animation explique que compte tenu de l'implication de l'association « Stréjou » lors de la fête de la musique 2026 organisée par la commune, il convient, afin de les aider au financement de repas gratuits distribués aux artistes présents, de leur verser en compensation une subvention exceptionnelle de 72 €.

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 19 voix pour, accepte,

Article 1 : de verser à l'association « Stréjou » une subvention exceptionnelle de 72 €.

Article 2 : Donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

À Guissény, le 16 septembre 2026

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Louis BONDU



La secrétaire de séance,
Vanessa FLAUX